

Lundi 2 mars 2020

Coronavirus : les collectivités aux côtés de l'Etat

Face à l'évolution du nombre de personnes infectées par le Covid-19 et la découverte de nouveaux foyers de contamination, les collectivités s'organisent et se mettent en ordre de marche pour, à la fois, freiner l'évolution de la diffusion du virus et limiter au maximum l'impact sur la vie quotidienne de nos concitoyens.

Aux côtés de l'État, Préfecture, Agence Régionale de Santé et Rectorat, le Maire, acteur de proximité et de confiance, est un précieux relais auprès de la population dans la gestion de cette crise sanitaire.

Les élus *de Villes de France*, association qui représente les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités, souhaitent affirmer leur disponibilité, tant au niveau national qu'au niveau local, à travailler afin de trouver les meilleures solutions avec les autorités pour protéger au maximum les populations, et en particulier les plus faibles. La fluidité du dialogue entre l'État et les collectivités est une nécessité d'efficacité partagée. Dans cette période d'incertitude, le principe de précaution, appliqué en lien avec les autorités sanitaires, doit primer sur toutes autres considérations. Les collectivités s'en remettent à l'expertise scientifique et aux consignes de l'État sans aller au-delà.

D'ores et déjà, les villes ont été relais des bons comportements à adopter pour ne pas propager le virus. Dans les services publics qui relèvent de leur ressort, des mesures de renforcement de l'hygiène ont été prises : formation du personnel, mise à disposition de savon et de gel hydroalcoolique ... Des mesures plus restrictives sont parfois prises en lien avec l'État : fermeture de services publics et d'écoles, interdiction de rassemblements ...

Enfin, en préparation des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars prochains, *Villes de France* appelle à une concertation pour définir les meilleurs moyens d'assurer ce rendez-vous démocratique qui doit se tenir dans les meilleures conditions possibles, et dans la sérénité.

Contact : Bastien Régnier – Directeur général - bastien.regnier@villesdefrance.fr – 06 45 50 45 44

Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.